

**APPEL A PROJET - ANCIEN  
CHATEAU D'EAU**

# DESCRIPTIF DU PROJET



---

**DATE LIMITE DE CANDIDATURE**

25 JUIN 2022 - 12H

# SOMMAIRE



<b>LE CONTEXTE HISTORIQUE.....</b>	<b>PAGE 1-2</b>
<b>LES ACTEURS.....</b>	<b>PAGE 3-5</b>
<b>L'OBJET : LE CHATEAU.....</b>	<b>PAGE 6</b>
<b>DOSSIER DE CANDIDATURE.....</b>	<b>PAGE 7</b>
<b>MODE DE SÉLECTION .....</b>	<b>PAGE 8</b>
<b>BOURSE ET SOUTIEN.....</b>	<b>PAGE 9</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>PAGE 10-15</b>

# LE CONTEXTE HISTORIQUE



## La 1ere manufacture d'allumettes

En 1864, les frères Lebatteux installent la première manufacture d'allumettes de Trélazé à maraîchère et en font rapidement un établissement productif. Passée sous monopole de l'Etat en 1872, la manufacture augmente régulièrement sa production au début du XXème siècle, 5 milliards d'allumettes sont fabriquées chaque année et 19 départements du Grand Ouest approvisionnés. Cependant, la manufacture ne répondant plus aux nécessités économiques, l'État décide de construire un site de production plus vaste (8 ha), au rendement beaucoup plus élevé, grâce à une mécanisation poussée, sur la rue Jean Jaurès.

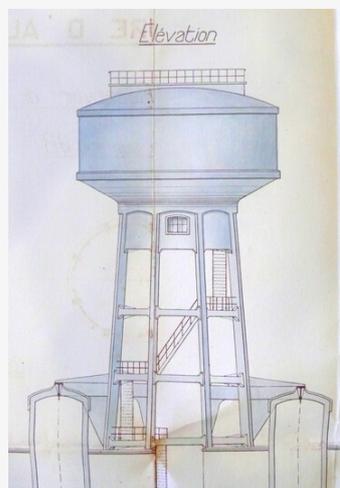
## La deuxième manufacture d'allumettes

La manufacture de la rue Jean Jaurès voit ainsi le jour dans les années 1920. La nouvelle manufacture, dont les plans sont dressés par des ingénieurs de la Direction générale des Manufactures de l'État, est dès l'origine conçue pour pouvoir répondre à un développement futur de sa production. Pour des questions économiques mais également pour ses qualités de résistance et d'esthétique le béton est privilégié. Dès 1921, l'organisation spatiale suit un plan orthogonal avec au centre les bâtiments industriels. L'essentiel du site est construit entre 1921 et 1932 : ateliers de fabrication, cheminées, système de circulation aérien, bâtiment administratif et le château d'eau.



## Zoom sur le château d'eau

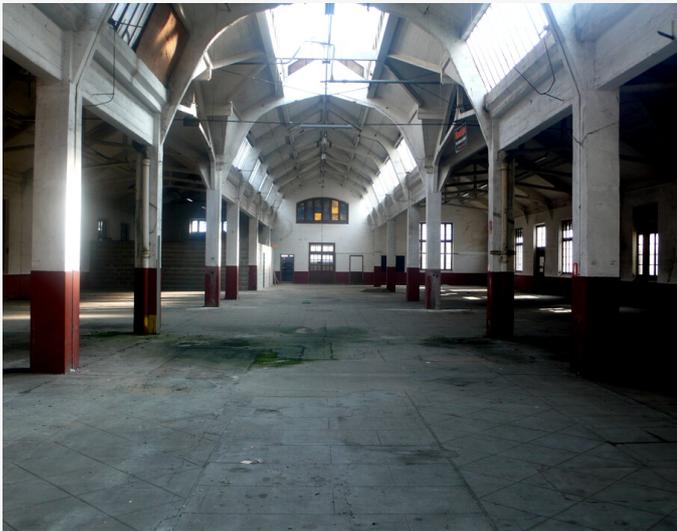
Les ingénieurs construisent également un système d'irrigation savant pour lutter contre les incendies intempestifs. En 1926, on confie à l'entrepreneur Le Bomin la construction du château d'eau. Il peut contenir jusqu'à 500m<sup>3</sup> d'eau.



Des canalisations alimentent des bouches d'incendies dans tous les ateliers car les départs de feu sont fréquents. Sous le château d'eau se trouve le bâtiment Z accueillant des salles de pompes et des soutes à charbon. Ces dernières sont desservies par le monorail.

---

# LE CONTEXTE HISTORIQUE



## Fermeture de l'usine à la friche

De la fin de l'exploitation de la Manu à la friche industrielle avant son renouveau en un nouveau quartier. En 1981 la Seita décide de mettre fin à l'activité. Pour les deux cent salariés c'est une catastrophe et pour Trélazé aussi à l'heure où l'activité des ardoisières est en plein déclin.

Le site est alors vendu à la ville qui le recède à un investisseur qui se contente de découper l'ensemble et de le louer à des entreprises peu valorisantes puis à quelques artistes.. Le site décline et devient peu à peu une friche industrielle racheté par le Toit Angevin qui deviendra Podeliha.

## Une lutte pour la sauvegarde...

Des les premières destructions de bâtiments les habitants alertent la DRAC : c'est le début d'une reconquête urbaine. La première association à militer pour la sauvegarde de la Manu est la « Rêverie des allumettes » autour des artistes présents sur le site. C'est ensuite la CLCV de Trélazé qui s'implique fortement bientôt secondée par la Sauvegarde de l'Anjou. Plus tard viendront le Groupement des commanditaires, puis « A3A » et les « anciens des allumettes ». Ce sont ces associations qui décident de coordonner leurs efforts au sein des « Amis du patrimoine Trélazeen »



## Aujourd'hui...

Les halles ont fait l'objet d'un profond remaniement. Elles sont débarrassées de ses ateliers, le sol est rehaussé, les verrières réhabilitées, le système d'aiguillage conservé. Elle devient un parking couvert pour le magasin Lidl et le quartier.

Aujourd'hui l'ensemble des halles ont été réhabilitées par la société Podeliha et plusieurs projets de promotion sont en cours d'instruction.

---

# LES ACTEURS DU PROJET

## Podeliha un aménageur engagé...

Conserver l'esprit du patrimoine industriel:

La reconquête du site de la manufacture et la réhabilitation des 6 halles industrielles est une opération d'aménagement d'envergure car elle porte sur 6 hectares en limite des villes d'Angers et des Ponts-de-Cé.

Le programme propose la création d'un véritable centre urbain mêlant logements, commerces, activités, ateliers d'artistes, espaces paysagers et lieux publics, tout en conservant les éléments patrimoniaux d'importance et l'esprit industriel.

La reconversion des friches industrielles est un des paris de l'urbanisme contemporain et la manufacture des Allumettes à Trélazé en est un très bon exemple. Mixant à la fois les problématiques du renouvellement urbain et des mixités sociales et typologiques, les projets de restructuration de ce patrimoine moderne sont l'opportunité de réinventer la ville sur elle-même, mais surtout d'imaginer de nouvelles façons de vivre et d'habiter ensemble.

Podeliha et ses partenaires ont été récompensés en 2020 par le grand prix d'architecture départemental pour le programme des " Allumettières " ainsi nommé en souvenir des ouvrières qui travaillaient sur ce site.



---

# LES ACTEURS DU PROJET

## La Mairie de Trélazé moteur de la dynamique de quartier...

"Le projet me tient à cœur depuis près de 35 ans. Dès 1983, alors que j'étais adjoint au maire chargé de l'économie auprès de Jean Bertholet, nous avons envisagé une réhabilitation globale du site des Allumettes. Elle n'a pas vu le jour à l'époque"

Marc Goua, ancien Maire de Trélazé - source : Info Ville Nombre 2017

Depuis, la volonté municipale est restée intacte et les élus n'ont cessé de faire avancer ce projet, en gardant à l'esprit la mémoire du lieu et la préservation du patrimoine architectural. C'est environ 340 logements qui vont être réalisés sur ce site emblématique soit une population supplémentaire d'environ 1000 personnes.

Parallèlement la ville a travaillé en partenariat avec l'aménageur et les associations afin de permettre la réalisation de projets importants tels que l'œuvre d'art la Doublure, la salle de mémoire et le maintien des artistes sur le site.



---

# LES ACTEURS DU PROJET

## Première oeuvre artistique - "La doublure"

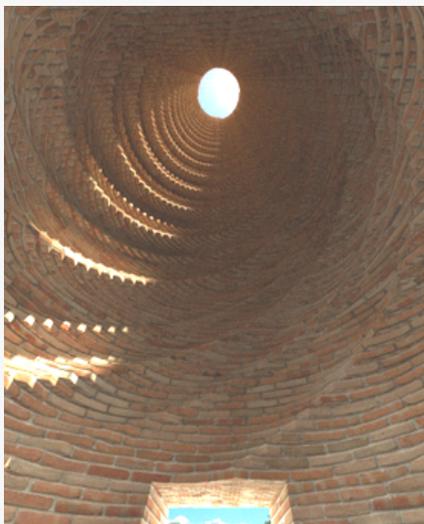
Dans l'objectif de réhabiliter et de mettre en valeur la cheminée restante de la manufacture des allumettes de la rue Pasteur. L'association a eu la volonté de rappeler la mémoire ouvrière du site et a exprimé le désir d'un signal à partir des vestiges d'une cheminée de ce patrimoine industriel.

Les commanditaires ont choisi de travailler avec l'artiste Raphaël Zarka plasticien français, à la fois photographe, sculpteur, et vidéaste diplômé de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris en 2002 après avoir étudié à la Winchester School of Art au Royaume-Uni .

L'artiste choisit de privilégier une reconquête de la cheminée en briques, signal historique du site. Son projet prévoit de créer deux dalles en béton qui cadrent un espace à investir par les habitants et les visiteurs. La base de l'ancienne cheminée est conservée, témoignage du passé industriel du site. À côté, une nouvelle cheminée de 24 mètres de haut est érigée, symbole de la mémoire industrielle et du nouveau développement de la « Manu ».

L'intérieur de la nouvelle cheminée fera l'objet d'une pose de briques sur mesure offrant une perspective sculptée unique et héliocoïdale sur le ciel.

Le projet fait l'objet d'un montage financier complexe avec de nombreux mécènes publics (Ville de Trélazé, Angers Loire Métropole, Département du Maine et Loire, Conseil régional, Ministère de la Culture) ainsi que d'autres mécènes privés (Fondation de France, Mécènes et Loire, Lidl et une centaine de donateurs privés)



---

# L'OBJET : LE CHATEAU D'EAU

La société Podeliha après avoir dégagé en 2017 la structure du château d'eau des bâtiments qui ceinturent son abord procède à des restaurations d'urgence de la structure du château d'eau.

L'association fait réaliser en 2018 des devis d'entreprise pour conforter l'ouvrage dont les bétons et ferrallages sont dégradés. Podeliha accepte le principe de rénover cette structure. Aujourd'hui le château d'eau est restauré, un paillage d'ardoise ainsi que des plantations ponctuelles de grimpantes adossées aux piliers, type liane fleurie, très prolifiques sont installées.

Trouvant minimalistes les installations et dans l'objectif de valoriser la structure du château d'eau, mais aussi le site de l'ancienne usine, l'association a décidé de faire un appel à projet de **mise en valeur**.

L'idée est de **solliciter des artistes, architectes, paysagistes, éclairagistes** afin qu'ils proposent un projet artistique cohérent dans une fourchette budgétaire **ne dépassant pas les 90 000€ TTC** .

- Ce projet proche de la Doublure de Raphael Zarka devra **s'intégrer parfaitement dans le paysage industriel et artistique** qu'offre le site.
- Sensible, visible et/ou accessible, le projet doit permettre son **appropriation par les habitants** du quartier et de la ville de Trélazé **toutes générations confondues**.
- Les candidats pourront combiner **plusieurs techniques** telles que : expressions artistiques, éclairage (naturel ou nocturne), végétale et paysagère.

L'ensemble de la structure et du sol de l'ancien château d'eau pourra être utilisé à ces fins.





---

# DOSSIER DE CANDIDATURE

## CANDIDATURES

Les artistes, architectes, paysagistes, concepteurs éclairagistes intéressés sont invités à formuler leur projet en motivant l'intérêt de ce projet dans leur parcours professionnel et artistique.

Pour être éligible le dossier de candidature doit contenir :

- un CV
- un dossier artistique représentatif du travail général de l'artiste comprenant des éléments visuels et explicatif
- un avant-projet sommaire sous forme d'illustrations ou esquisses mettant en perspective votre concept ou/et une note d'intention
- Une budgétisation sommaire du projet

Les dossiers de candidature sont à transmettre au plus tard le **25 Juin 2022** à 12h.

PAR MAIL : [manu-trelaze@laposte.net](mailto:manu-trelaze@laposte.net)

Les candidatures transmises par mail sont acceptées au format PDF standard ou interactif (liens internet, vidéos, sons). De préférence les candidatures seront transmises à travers une plateforme d'envoi de fichiers volumineux.

---

# MODE DE SELECTION ET CALENDRIER

## PHASES

## DATE DE DÉBUT

## DATE DE FIN

### PHASE 01

PRE SELECTION

25 AVRIL 2022

25 JUIN 2022 - 12H00

Les dossiers après réception seront pré sélectionnés, attention les dossiers incomplets ou ne répondant pas aux exigences ne seront pas retenus. Cette phase est une vérification de la conformité des dossiers ainsi qu'un premier ciblage.

---

### PHASE 02

RÉUNIONS DU JURY

MERCREDI 29 JUIN 2022

Après la phase de présélection, les candidats retenus seront invités à présenter leur projet devant un jury a priori composé de :

- 2 représentants de l'association du Patrimoine Trélazéen
- 1 représentant de la Mairie de Trélazé
- 1 représentant de l'association de quartier
- 1 représentant d'une école d'art
- 1 représentant de l'aménageur Podeliha.
- 1 représentant de la DRAC

A la fin de cette phase **5 candidats seront sélectionnés** pour la phase suivante.

---

### PHASE 03

VOTE DES CITOYENS

JUILLET 2022

Les **5 candidats sélectionnés** seront amenés à présenter leurs projets aux habitants du quartier sous forme d'une **exposition ouverte**.

Les habitants, visiteurs et passionnés pourront alors choisir le projet qu'ils préfèrent via un vote sous forme d'urne ou/et électronique durant l'évènement.

Un **prix du public** sera décerné dont le jury **tiendra compte dans sa décision finale**.

Le **premier prix** verra son projet réalisé si l'association arrive à finaliser son financement.

# SOUTIENS DE L'ASSOCIATION

## BOURSE ET SOUTIEN

### Soutien financier aux 5 candidats ou collectifs retenu bénéficieront :

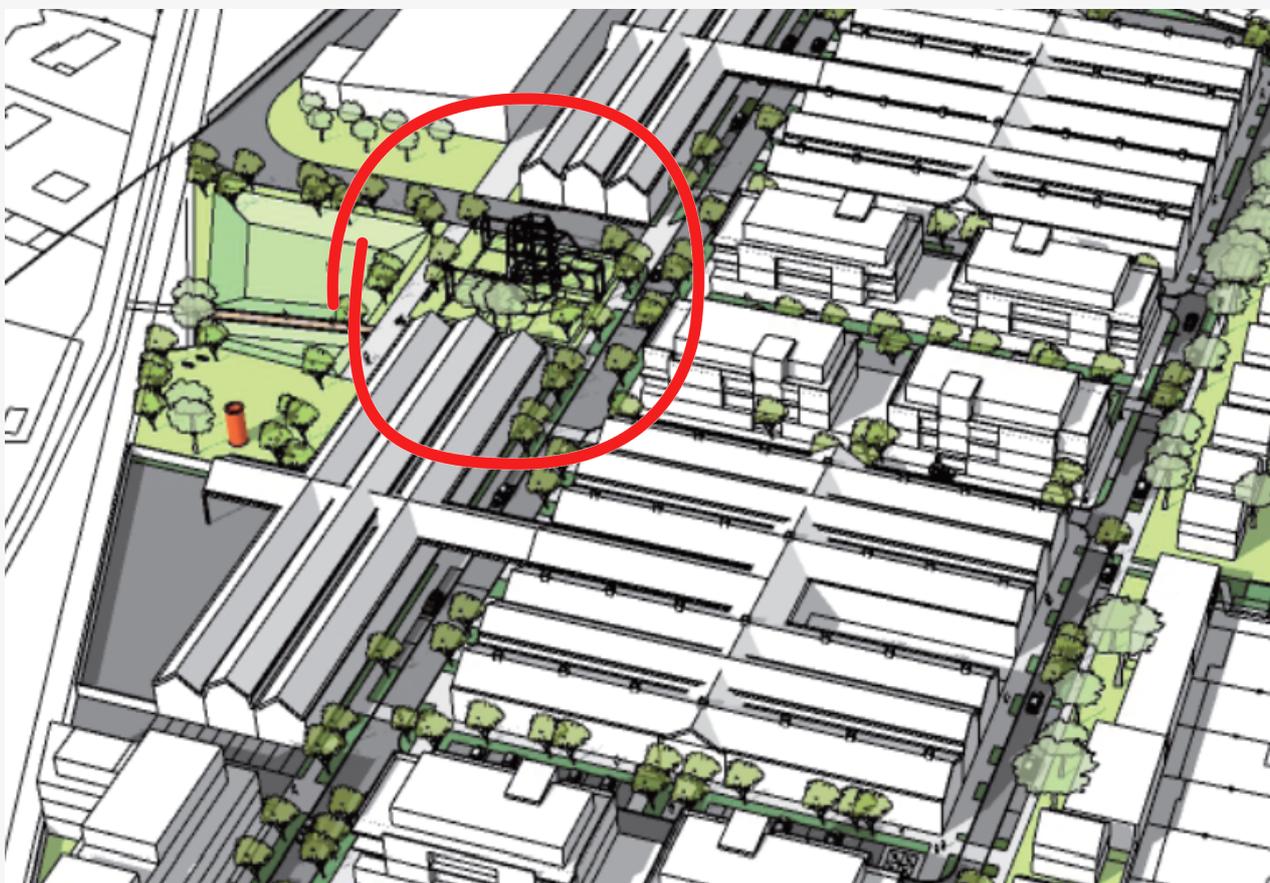
- Premier prix du concours : 2000 €
- Deuxième : 1000 €
- Troisième : 750 €
- quatrième : 500 €
- cinquième: 250 €

Pour rappel, le premier prix verra son projet réalisé si l'association arrive à finaliser son financement.

Ce montant comprend la rémunération des candidats et tous les frais afférents (déplacements, hébergement, repas, frais de préparation, de production et de restitution ainsi que les frais associés).

### Supports en visibilité

L'association s'engage à prendre en charge la conception, la réalisation et la diffusion des supports de communication et à donner de la visibilité aux événements et expositions via ses réseaux sociaux, son site internet, les médias presse, les radios et télévision locale.

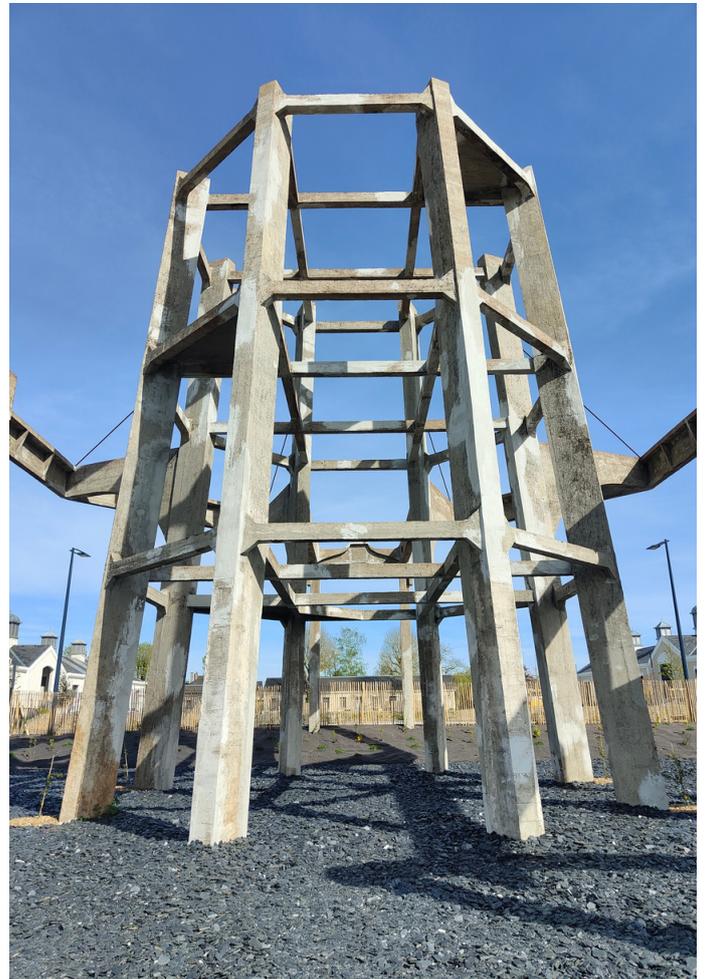
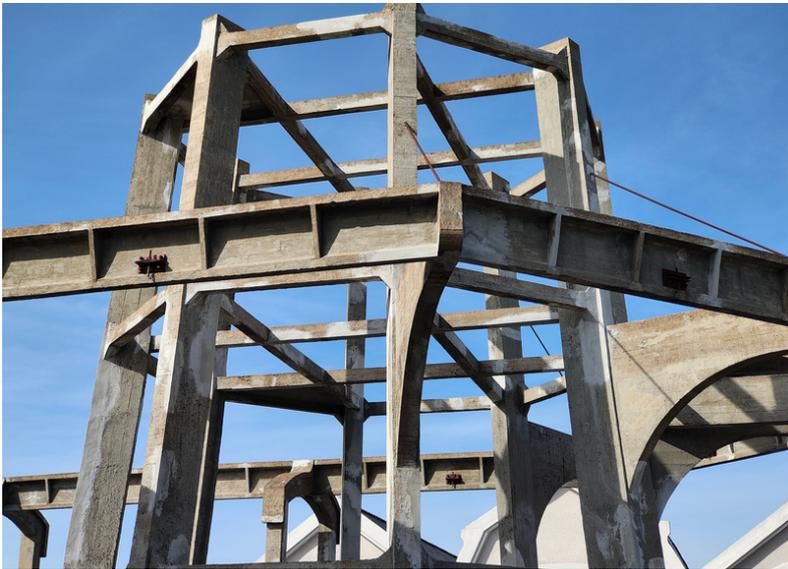
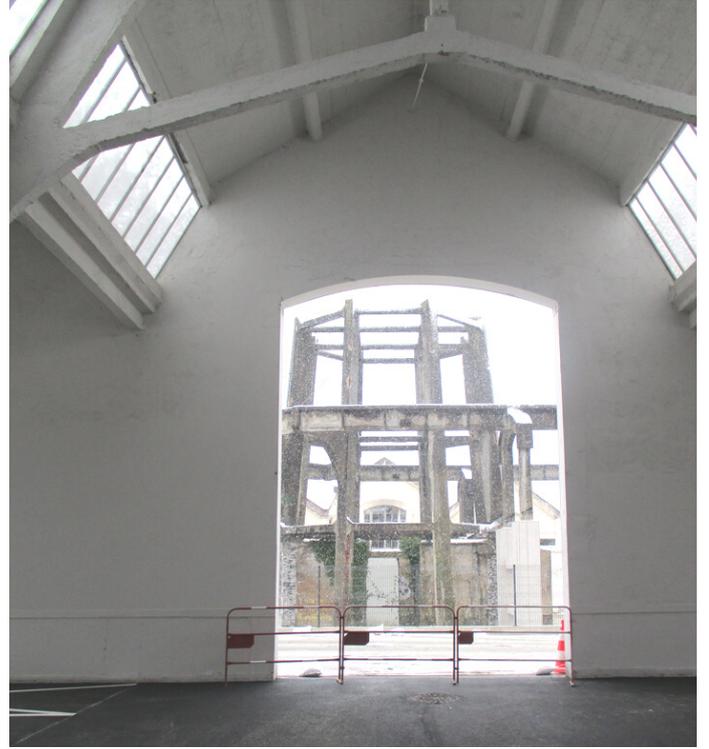






---

# ANNEXES - LE CHATEAU D'EAU

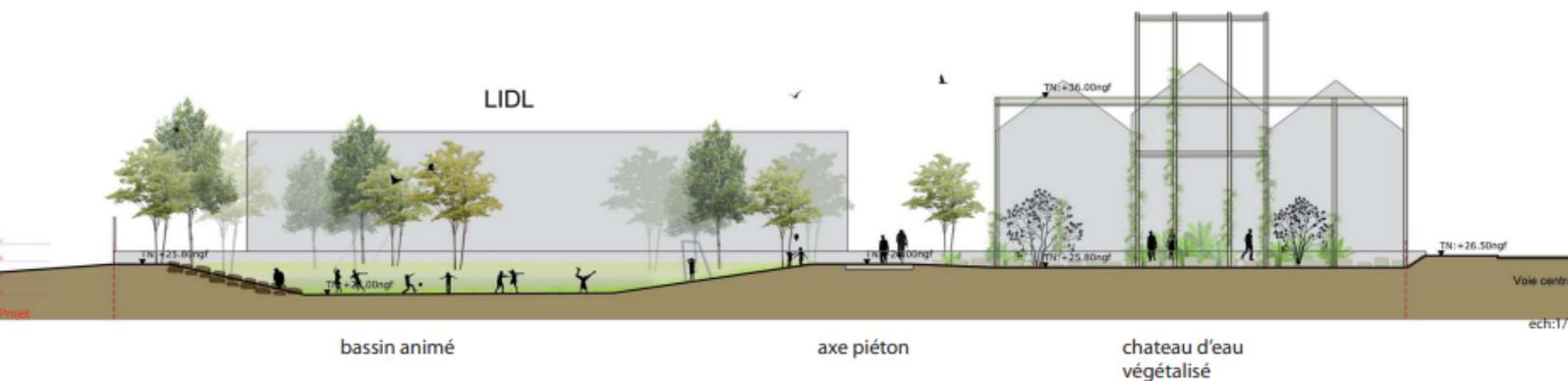
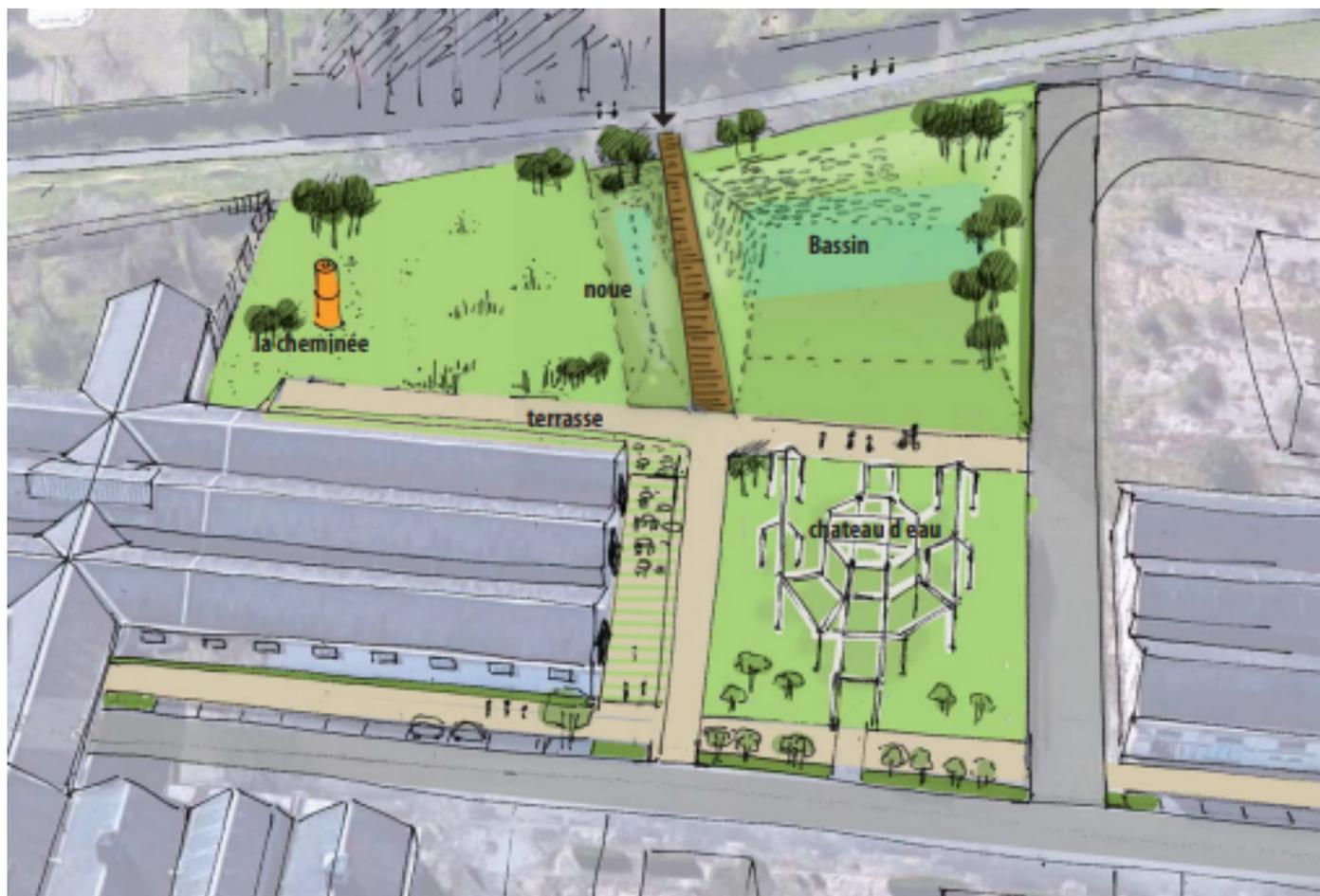


---

# ANNEXES - LES ALENTOURS



# ANNEXES - PLAN MASSE DU SITE



Sources : Phytolab

# ANNEXES - PERSPECTIVE



Un grand merci



ASSOCIATION LES AMIS DU PATRIMOINE TRÉLAZÉEN

Centre Ginette Leroux,  
54 avenue de la République,  
Trélazé 49800

+ d'information : Pascal Reysset - 06 11 69 17 30